Stutzheim-Offenheim

Dispositif sanitaire d'accueil mis en place à l'école à partir du 14 mai 2020

- Les mesures « barrières » : le respect rigoureux des mesures « barrières » est essentiel dans le contrôle de l'épidémie actuelle. Elles seront revues et réexpliquées aux élèves en classe.
- Nous **limiterons le nombre d'enfants présents** en même temps dans le même lieu pour éviter les regroupements. Un marquage au sol sera mis en place dans la cour d'école pour l'accueil et la sortie des élèves. Lors de l'accueil de plusieurs niveaux d'âge, un accueil échelonné sera mis en place.
- La distance physique d'au moins 1 mètre sera respectée dans les classes entre les bureaux des élèves et dans les espaces communs intérieurs et extérieurs. Les récréations seront échelonnées par classe.
- Les masques pour adultes ne sont pas prévus pour la morphologie du visage des enfants. Il n'est pas
 conseillé de faire porter des masques aux élèves, car il sera difficile pour eux de les porter durant
 toute la journée et ne pas les toucher. Si toutefois, vous disposez de masques adaptés aux enfants
 et que vous souhaitez qu'ils les portent, ils y seront autorisés. Il revient alors aux parents de leur
 expliquer le port du masque.
- Les enseignants et les encadrants porteront un masque grand public et/ou une visière pendant les heures de classe et lors de tous déplacements ou regroupements.
- L'hygiène des mains : afin d'éviter de se contaminer en portant la main à la bouche ou aux yeux, des conseils seront donnés aux enfants, lors d'une éducation à la santé. Le lavage des mains se fera :
 - avant d'aller à l'école (assuré par les parents),
 - avant l'entrée en classe,
 - après le passage aux toilettes, le mouchage ou la toux,
 - après la récréation,
 - avant et après la cantine.
- L'aération régulière des locaux : les enseignantes veilleront à ouvrir les fenêtres pour augmenter la circulation de l'air dans les salles de classes (ex. entre 10 et 15 min le matin avant l'arrivée, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux).
- Le nettoyage : un nettoyage minutieux sera réalisé chaque soir (tables, chaises, bureaux, poignées, interrupteurs...) Les toilettes et lavabos seront désinfectés 3 fois par jour (à 10 h, pendant la pause de midi et après les cours).
- En cas de symptômes : l'enfant sera isolé avec port d'un masque adapté fourni par la commune, et les parents seront immédiatement avertis pour venir chercher l'enfant.

La directrice de l'école

Ce dispositif est basé sur les préconisations de l'**ARS 27/04/2020**, rédigé par le Dr REITZER, DQPI.

Nettoyage des locaux accueillant des enfants en milieu collectif pendant la période d'épidémie de COVID-19 (crèches, écoles, accueils périscolaires, garderies et haltes-garderies)